

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	22/04/2024	Lieu	Visioconférence
Présents	L. GALVANI, J. DARTRON, Ph. MAQUIABA, S. SERMANSON, Y. SELBONNE, G. PINSON, B. EDOM, R. SAINT-VAL, C. AZEDE, T. FLEREAU, G. MANETTE, C. CHAUDRIN-RABOTEUR, E. NESTAR, S. ZAMORE, Th. COLOMBO		
Excusés	V. RAMLLAL, J. MARTIAL, F. THOMAS-BABEL		
Absents	M. MERABLI , JC. ALCOOL, E. ELIE		
Invités	S. ZABEAU, Th. MONTAGNE		

ORDRE DU JOUR :

- 1) – Présentation du rétroplanning des travaux de la Commission de Réécriture des Textes et Règlements des Compétitions et modalités arrêtées (L. GALVANI, T. FLEREAU)
- 2) – Proposition de dates pour l'AGO de fin de saison (L. GALVANI)
- 3) – Présentation du rétroplanning de programmation des compétitions (S. ZAMORE)
- 4) – Point sur la coupe VYV Ph. MAQUIABA)
- 5) – Point sur les travaux de la CRTIS (Terrains disponibles fin de saison 2023-2024 – Situation du stade du GOSIER) (B. EDOM)
- 6) – Points sur les dossiers FAFA et 5000 Terrains (G. MANETTE)
- 7) - Point sur les travaux du groupe projet Futsall (Y. SELBONNE)
- 8) Présentation du dispositif de lutte contre les violences sexuelles et sexistes (S. SERMANSON)
- 9) – Bilan de l'évènement PASYONEMEN GWADLOUP (Directeur)
- 10) Point sur la campagne ANS (Directeur)
- 11) – Point sur la situation des clubs suite au dernier PV de la CRSA (J. MARTIAL)
- 12) – Point sur le tournoi U16 du Département
- 13) – Questions diverses

Le président Jean Dartron ouvre la séance à 19h10 et donne la parole au Secrétaire Général pour présentation de l'ordre du jour.



Point 1 - Rétroplanning Réécriture des textes

Le SG explique la philosophie et la méthodologie souhaitée par le CRRTR en se réunissant collectivement et en amont pour avoir le temps de préparer l'ensemble des textes.

La CRRTR s'est déjà réunie à 2 reprises et doit se réunir de nouveau en présentiel le 01 mai pour débiter la finalisation des textes afin de pouvoir les transmettre au groupe de relecture avant que ces textes arrivent au CDL pour validation des propositions de la CRRTR.

L'objectif étant d'arriver à l'A.G prévue fin de mois de juin avec l'ensemble des textes.

Le SGA Teddy FLEREAU prend la parole et précise qu'il s'agit d'une commission existante et non d'un groupe de travail, la composition est la suivante :

- Teddy FLEREAU SGA Président, Lucien GALVANI Secrétaire de la commission.
Membres : Frédéric SIOUSSARAM (Président CRSRC), Daniel EDOUARD (Président de la CARAD), Noam DESVARIEUX (Président CRFD), Philippe MAQUIABA, Mickaël MERABLI, Thierry COLOMBO, Yoan SELBONNE, Stéphane ZAMORE

Ont été invités Fabrice THOMAS-BABEL (Directeur de la LGF), Steeve ZABEAU (Président de la CRA), Thierry MONTAGNE (DTR), Brunon EDOM (Président CRTIS), Gérard PINSON (Membre du CDL). Tous les textes sont concernés que ce soit les compétitions ou encore les textes à objet général règlement intérieur, règlements de la CRA, règlement Financier, règlement des meilleurs buteurs, joueurs et autres.

Le SG demande la validation du Groupe de relecture composé du SG et du SGA ainsi que 2 membres experts Joseph SENE, ancien président de la Ligue, et Jean LE MARDELEY, secrétaire général d'un club en activité.

Cette proposition est validée.

Le Président précise que nous ne sommes pas en avance et que c'est bien d'avoir anticipé, les membres experts ont été bien choisis avant que le CDL puisse avoir les textes épurés avant validation.

Les observations de l'ensemble des membres du CDL sont les bienvenues.

Point 2 - La date de l'AGO

Après discussion et analyse de la situation calendaire des compétitions, des événements prévus pour le football (Congrès de la Concacaf en Guadeloupe, Championnat d'Europe de Football, Jeux olympiques)

La date de l'assemblée générale sera fixée le dernier week-end de juin ou, au plus tard, 1^{er} week-end de juillet.

Point 3 - Rétroplanning des compétitions

Point ajourné du fait de l'absence de Stéphane ZAMORE.

Le Président souhaite tout de même un point du championnat U13 par le DTR.

Le DTR Thierry Montagne remarque qu'une reprogrammation pour les U13 a été faite en Mars. Il y a eu depuis 3 journées, il faut relancer pour que les terrains soient affectés au calendrier sur Footclubs. Le championnat est très fragile, il faut s'en occuper tout le temps, ce n'est pas une bonne nouvelle pour cette catégorie de recrutement pour le Pôle. Espoirs Nous sommes en difficulté sur l'élite et la masse.

Le SGA Teddy FLEREAU intervient en précisant que la CRFAL n'est plus aussi active, cela fait partie des difficultés. Il faudra prévoir en amont pour la saison prochaine le déroulé de la compétition et informer les clubs mais aussi les propriétaires de terrain.

Les éléments dégradants : manque d'investissement des membres de la commission, refonte enlevant la programmation et la réglementation mal comprise, animation et développement en préparant les formats et en travaillant en synergie avec les équipes techniques de la Ligue.

En urgence, il faut que les administratifs de la Ligue informent les municipalités du calendrier U13 de fin de saison et de répertorier les terrains de foot à 8.





LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

Point 4 - La Coupe VYV

Philippe MAQUIABA, Président de la LAGF, fait le point sur la Coupe VYV. Globalement, les compétitions locales se sont bien passées en Guadeloupe et Martinique. La Guyane est en retard puisque nous n'avons pas encore le finaliste.

Les différents litiges ont bien été pris en charge et traités, une mise à jour des règlements doit être faite pour ne pas faire référence aux règlements généraux de la FFF.

Les phases finales ont lieu du 29 mai au 02 juin en Martinique pour les masculins et du 05 au 09 juin en Guyane pour les féminines.

Il est rappelé que les Ligues doivent anticiper la venue de leur équipes féminines vainqueur de leur compétitions domestiques sur le territoire hôte, la prise en charge des billets étant à leur charge.

Le Président informe qu'il y a une problématique juridique, qui sera à traiter entre les Ligues et la FFF par rapport à la LAGF.

Point 5 - Les Travaux CRTIS

Bruno EDOM présente le tableau des installations sportives et leur classification.

Le stade des Abymes rentre en travaux en fin de saison jusqu'au 01/01/2026.

Le stade d'Anse Bertrand est classé T6 sur le tableau mais doit être passé en T5 pour la compétition R2.

Le stade de Baie Mahault classé T3 va rentrer en travaux en 2024 pas de date précise.

Le Terrain de la SS classé T5 pourrait avoir des compétitions séniors, mais le propriétaire ne souhaite faire que des matchs de jeunes.

Le stade de Calvaire est en projet de travaux pour changer l'aire de jeu en Synthétique mais la date est non définie.

Le stade de Rivière-des-Pères en T3.

Le stade Raymond Guillod à Bouillante est en travaux, pas de lisibilité sur les travaux effectués sur la piste. Les ligues de football, d'athlétisme et de rugby n'ont pas encore été conviées pour vérifier la conformité réglementaire de l'installation après les travaux prévus.

Le stade de CBE classé T4.

Le stade de Capesterre MG classé T3

Le stade de Gourbeyre T5 classé jusqu'en R2

Le stade Paul Lacavé de Deshaies classé T4 et E7 en éclairage, on peut jouer en diurne et en nocturne.

Le stade Roger ZAMI en travaux prévu livré en septembre 2024 par la mairie du Gosier.

Le stade Germain BARBIER Lamentin : difficulté pas de lisibilité sur les travaux, le terrain pouvait être utilisé au niveau travaux. Il va retourner à un classement inférieur car pas de retour aux demandes de la Ligue.

Le stade de Morne-A-L'Eau T6 : travaux au niveau de la piste problème de vestiaire, faire un dossier pour un classement travaux pour que l'on puisse l'utiliser surtout au vestiaire, il y a un dossier FAFA sur la sécurité.

Le stade du Moule classé T3 et éclairage E6.

Le stade de Lacroix T6 pour les jeunes.

Le stade de Petit-Bourg en Travaux aucune lisibilité sur ces travaux.

Le stade Cyrano Arrendel Petit canal classé T3 et E6 utilisable en nocturne et en diurne .

Le stade de Pointe-Noire : la collectivité a fait les démarches pour des travaux de rénovation et nouvelles installations électrique. Nous sommes en attente du retour de ces démarches.

Le stade de Saint Claude classé T4.

Le stade Saint-François classé et T6 pas de lisibilité pour savoir si on l'utilise ou pas.

Le stade St Louis de Marie Galante intercommunale classé T4.

Le stade de Desmarais classé T5.

Le stade de Sainte Anne classé T3 et E6 on peut jouer en diurne et nocturne.





LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

Le stade de Sainte-Rose en travaux aucune visibilité sur la suite donc pas de contact avec la collectivité.



Le stade de Trois-Rivières classé T5 mais en travaux de rénovation de la piste.

Le stade de Vieux-Habitants classé en T3 éclairage E6.

Voilà le panorama des stades et leur situation pour les anticipations saison 2024/2025.

Ph MAQUIABA sollicite un tableau synthétique des possibilités en fonction des niveaux R1, R2, R3.

B. EDOM la CRTIS, donne la base de données pour les terrains et l'utilisation des terrains est définies par les règlements.

Le Président réitère pour la connaissance et lecture du CDL, demande sur une page en R1 terrains utilisables, R2 terrains utilisables, R3 terrains utilisables en fonction des paramètres et des travaux.

Ce serait un élément de travail pour aller vers les maires.

A titre indicatif, 7 terrains pour la R1 au regard du tableau.

Le SG informe que le stade de Sainte-Anne sera fermé pour travaux en début de saison pour refaire la clôture pour un minimum de 4 et 5 mois.

Le Président fait une remarque : fermer un terrain pour une clôture extérieure, on pourrait trouver une solution si c'est cela avec un balisage interne permettant le déroulé des rencontres validées par la commission de sécurité.

Le Président propose à Guy Manette prévoir une réunion avec l'ensemble du CRTIS de Bruno Edom, le SG, le Président et Stéphane ZAMORE pour voir les orientations à venir.

Gérard Pinson fait la remarque que les collectivités, propriétaire de terrain, lancent les travaux sans que la Ligue soit informée. Il serait bien de faire un courrier en ce sens pour les sensibiliser sur le fait que les membres de la CRTIS peuvent les accompagner.

Le président B. EDOM fait la remarque qu'il y a des dispositions à prendre sur la CRTIS.

Ph. MAQUIABA demande à prendre en compte les impacts dur la fermeture des terrains en fonction des communes concernés et le nombre de clubs concernés exemple Baie-Mahault, Abymes, Gosier Sainte Anne fermés.

Le Président réitère sa demande de réunion de travail, afin de préparer les choses et non pas un courrier général mais un courrier spécifique pour chaque commune. Il faut un réel plan d'actions.

Exemple : les Abymes ferme son stade ; le maire doit prendre des dispositions pour savoir dans quelle commune ses clubs vont jouer. S'est-il mis d'accord avec une autre commune ? donc pas de cadre général. Il faut cibler les problèmes cas par cas. En termes de temporalité, il faut durant les 3 premières semaines de mai que l'on ait les éléments pour préparer la saison prochaine.

Il faut aussi informer les clubs de notre démarche.

Pour le terrain des Gwada Boys pour la Nations League en League A, et évoluer sur le stade Roger Zami du Gosier, une rencontre sera organisée lors du congrès de la CONCACAF avec les présidents des 2 collectivités majeurs et le président de la Concacaf sur ce point.

Point 6 - Fafa et les 5000 Terrains

Guy Manette prend la parole. Les dossiers sont toujours en cours de convention cadre entre l'ANS et la FFF : RED STAR 2 terrains foot à 5 et la mairie de Sainte-Rose.

Spécificité ANS Outre-Mer : maximum 100K€ de prise en charge pour le terrain Foot à 5 contre 30 K€ pour l'Hexagone.

Pour la Basse-Terre avec le Cygne Noir, le dossier est en stand-by.

Pour Marie-Galante aussi en stand-by c'est la mairie de Grand-Bourg qui porte le dossier.

Gérard Pinson fait la remarque sur le fait que les interlocuteurs pour le suivi des dossiers de ce type ne sont pas identifiés clairement exemple (les sociétés qui font les terrains etc...).

Guy Manette précise qu'il y a une seule société accréditée par la FFF et l'ANS (URBA), ensuite l'élément principal étant le titre de propriété.



Point 7 - Travaux du Groupe de travail Futsal

Yoan SELBONNE prend la parole pour expliquer les travaux :

Prévision travail en 10 phases, nous sommes à la phase 5 avec 15 heures de travail en atelier sous forme de plénière, format collaboratif et de co-construction.

15 livrables sont sortis dont 7 par la commission et 5 par l'ETR et 3 par les services supports de la Ligue.

Dans l'ensemble cela se passe bien, la phase 6 étant la restitution au prochain CDL pour validation, arbitrage, mise en œuvre et actions correctives éventuelles.

Point 8 - Dispositif de lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Sylvia SERMANSON présente un document lié au sujet.

Un dispositif suivi en collaboration avec le Directeur et le DTR, pour traiter le sujet et rattraper le retard au vu des opérations lancées depuis 2021. Le Relais au niveau local étant la DRAJES.

Il faut lancer une politique d'action avec une obligation d'information et mettre en place les dispositions préventives et curatives.

Adresser l'obligation d'honorabilité aux éducateurs pour la rentrée prochaine.

Mise en place d'un référent dans chaque club.

Utilisation des supports mise en place par le FFF pour affichage par les clubs (club house, terrains etc...)

Actuellement, la LGF sur ces points n'a rien mis en place.

Le DTR Thierry Montagne : un dispositif existant depuis 4 ans que la LGF n'a pas encore lancé. La DRAJES est prêt à accompagner la ligue pour la mise en force et rattraper le retard.

Le Président insiste sur le déploiement sur le terrain pour que les clubs se l'approprient.

Plan d'action :

- 1/ Information aux Clubs à l'A.G animer par la DRAJES
- 2/ Déclinaison par atelier avec les Référents
- 3/ Faire des ateliers à la demande.

Sur les constats en Guadeloupe un club de Judo avec un éducateur condamné, et une action en cours pour attouchement donc sujet d'actualité.

Le certificat d'honorabilité est obligatoire donc en relation avec l'Amicale des éducateurs campagne de sensibilisation auprès des de leurs membres, la LGF devra avant de valider et délivrer la licence il faudra nécessairement l'avoir.

Le DTR précise qu'il y aura une intervention sur le sujet lors des RDV de recyclage.

Stéphane ZAMORE précise que le certificat d'honorabilité est une pièce obligatoire depuis 3 saisons de la demande de licence dans footclub. La question se pose plutôt sur le contrôle de l'opérateur à la ligue qui valide. Comment les fichiers sont croisés ? Ou encore la validation se fait automatiquement ? Donc le point d'attention se situe à ce niveau.

Gérard Pinson explique que le document du certificat d'honorabilité nous engage vis-à-vis de la justice, les clubs n'en ont pas conscience et il faudrait les sensibiliser et vois cela comme un document supplémentaire. Donc attention à la validation de la licence où le contrôle doit être fait. Sylvia SERMANSON informe que pour la prochaine saison, vu avec le Directeur de la Ligue, il y aura un process pour la vérification de ces documents.

Il y a une évolution à l'étude sur la fourniture de l'extrait de casier judiciaire par la loi.

Point 9 – PASYONEMEN GWADLOUP

Point ajourné du fait de l'absence excusée du Directeur.



LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

Le président remercie la présence des membres du Conseil de ligue, la présence du secrétaire du Cabinet du préfet, des entreprises partenaires, des joueurs pour les maillots mis aux enchères. Après les enfant-malades, la somme sera reversée à l'AGIPAH et l'association des traumatisés post-accident.



Cela permet de tisser des liens avec les entreprises pour les clubs et pour la Ligue. L'image de la Ligue portée par d'autres personnes que les spécialistes que nous sommes. Cela été un espace de communication et relationnelle important.

Point 10 - Campagne ANS

Point ajourné du fait de l'absence excusée du Directeur

Point 11 - Situation des clubs suite PV CRSA

Point ajourne du fait de l'absence excusée du président de la CRSA Jocelyn Martial

Point 12 - Tournoi U16 Conseil Départemental

Le DTR informe qu'avec Gérard Pinson ils sont associés pour être au côté du Conseil départemental et des différents sélections locales au nombre de 7, les 6 communautés de commune et l'équipe Pôle/CERFA qui représentent plus de 130 joueurs concernés. Dynamique positive.

G. Pinson remarque que la diversité des terrains est beaucoup plus importante et la répartition du territoire plus élargie.

Toutes les équipes invitées ont déjà répondu à l'invitations qui leur a été faite. Pour le moment, l'organisation est en attente de la validation des documents des 2 équipes africaine permettant leurs venues. Le DTR a proposé qu'il y ait 3 u17 pour renforcer les sélections locales pour rattraper le niveau ce qui a été accepté par l'organisateur.

Le point 4 - Calendrier de fin de saison est repris suite à l'arrivée de Stéphane ZAMORE

Sur la fin de saison des compétitions seniors.

La problématique est la suivante : refaire la dernière journée de la R2 pour recaser les équipes le dimanche.

Pour la R1, plus de match en retard non positionnés, tout le monde est à jour, la problématique des exempts fait qu'il y a toujours un décalage ; fin prévue le 25 Mai.

Dernière journée de R2 Week-end du 4/5 mai.

Pareil pour la R3, on est OK.

Il va falloir ensuite planifier play-off et barrages pour la R1 R2 R3.

L'autre problématique c'était la Coupe Sem Patrimoniales les 8^{èmes} sont enfin terminés avec les problématiques sur le report des matchs des équipes de Marie-Galante. On pourra faire le tirage au sort des quarts pour les positionner a priori mi-mai pour une finale prévue pour Mi-juin.

Pour les jeunes, c'est beaucoup plus compliqué avec les problèmes de terrain.

Championnat u19 et coupe u19 on est bon

Championnat u17 tout est programmé à 1 ou 2 rencontres près, la coupe u17 aussi est programmée.

La catégorie U15 est la plus problématique. Exemple : le Racing. Les programmations auront lieu sur les terrains secondaire 1^{er}, 8 mai. Le calendrier à l'origine permettait de finir le 1^{er} week-end du mois de juin mais on devra finir 3^{ème} semaine du mois de juin.

Pour les u13, une programmation a été faite jusqu'à la fin pour les dates mais pas les terrains fin prévu 2^{ème} semaine du mois de juin.

Les féminines pas trop d'enjeu en tête de championnat mais le classement permet d'être plus tranquille, la fin des compétitions est prévue pour le début juin.





LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOTBALL

Il faut la date des coupe VW pour tenter de voir ce que l'on peut faire par exemple pour la programmation des finales de la coupe Sem patrimoniale.

Voir pour éviter le télescopage entre les finalités en foot à 11 et en futsal.



Point 13 - Questions Diverses

Le Président informe la présence de Laura Georges secrétaire général de la FFF la semaine prochaine. Son programme est chargé, elle fera l'ouverture de la section football féminin à Rivière-des-Pères.

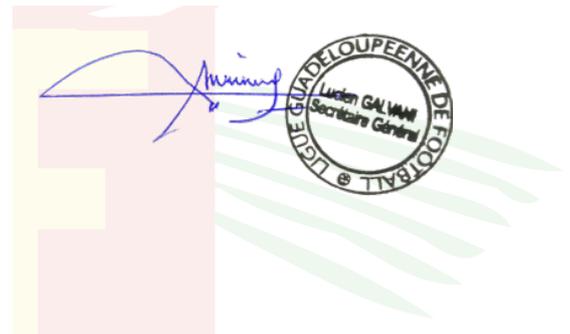
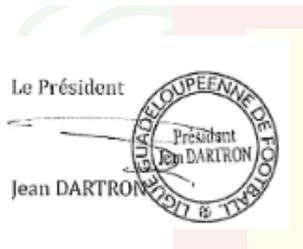
Le Tirage au sort des Gwada boys aura lieu le 06 mai. Le travail est en cours sur le profil des joueurs pour la Ligue A.

Congrès de la CONCACAF aura lieu le 25 et 26 mai, des rencontres sont prévues avec les présidents de 2 collectivités, une rencontre avec le CDL et un dîner d'échange.

Fin de championnat passionnante pour le titre et pour les descentes en termes de désignation d'arbitrage. On peut voir avec la Martinique qui nous a sollicités.

Les membres du CDL sont très engagés surtout en R1, on se doit d'être exemplaire en tant que membre du CDL. Vous avez la pression de votre club sur vous. Aucun club qui se nourrit de l'émotion ou de l'enthousiasme ne dure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.



Pasyonéman ten nou !



Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

0590 21 28 88

sgeneral@lgfoot.fr - www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr